Vol. XXVII. Saint-Boniface, Manitoba, 16 Février 1898. No. 13.

La Bibliothèque du Parlement

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérees au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
Par la Cie d'Imprimerie "Le Manitoba."

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à l'imprimeur :

ANTOINE GAUVIN,
SAINT-BONIFACE,
MANITOBA,
CANADA

ST-VINCENT DE PAUL

Le grand poète français, François Coppée qui depuis sa conversion, après une cruelle maladie, a écrit tant de choses admirable sur la religion, et ses œuvres divines, vient de publier une page émue sur St-Vincent de Paul, à propos d'un livre de M. E. deBroglie. Après avoir dit combien St-Vincent de Paul était resté populaire, au milieu de la haine et du mépris qu'on a cherché à soulever partout contre la religion, François Coppée affirme que "en matière d'institutions charitables on n'a rien créé de nouveau depuis St-Vincent de Paul."

J'en donnerai quelques preuves, dit-il.

Nous sommes fiers, et avec raison, de notre œuvre de l'hospitalité de nuit, œuvre très récente, comme on sait, et j'ajouterai, œuvre très insuffisamment développée, puisque les malheureux qui ne savent où coucher n'ont encore à leur disposition, dans l'énorme Paris, qu'un très petit nombre de refuges, et toujours situés dans des quartiers excentriques. Or, Vincent de Paul avait déjà ouvert, non seulement dans la capitale, mais dans plusieurs villes de province, des asiles pour les passants, où on leur donnait à souper et à coucher, et le lendemain matin "deux sous pour continuer leur route."

N'allez pas non plus vous imaginer que nos œuvres d'assistance par le travail datent d'hier. Chaque fois qu'il installe une de ces maisons qu'il appelle des "charités," non seulemeht Vincent de Paul recommande de séparer avec soin les pauvres valides qui peuvent travailler des infirmes qui en sont incapables, mais il veut qu'on ouvre là des ateliers où les enfants, les convalescents et même les hommes en bonne santé trouvent une besogne facile en gagnent leur vie.

Philanthropes contemporains, apprenez encore que Vincent de Paul alluma bien avant vous des fourneaux économiques. Et toi, Petit-Manteau-Bleu, sache que tu n'as pas été le premier à distribuer des soupes.

D'ailleur,s on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, dans les œuvres établies ou révées par saint Vincent de Paul, de l'ardente charité qui en inspire le dessein ou du génie pratique qui préside à leur règle.

En veut-on un exemple ? S'il est un abus scandaleux, c'est assurément l'exploitation de l'enfance, et l'on sait trop que, dans certaines industries et dans certains commerces, les apprentis et les jeunes employés, qui rendent dejà de grands services, ne reçoivent, pendant plusieurs années, qu'un salaire dérisoire. L'Etat a bien fondé, pour combattre cet abus, des écoles professionnelles ; mais, sauf quelques favorisés, les enfants doivent y payer une pension.

Dans les ateliers de Saint Vincent de Paul, la question était fraternellement résolue. On y entretenait et on y instruisait pour rien les apprentis, à la seule condition qu'ils s'engageassent à instruire à leur tour gratuitement, quand ils sauraient leur métier, les enfants pauvres qui les remplaceraient.

Ces œuvres d'hospitalité et de travail n'ont pas survécu à leur fondateur, et la bienfaisonce a attendu deux cents ans avant de les reprendre assez timidement et avec un succès médiocre. Elles n'étaient, du reste, qu'une faible partie de la prodigieuse entreprise de ce vieillard en soutane râpée et et en vieux chapeau, qui passait au milieu du respect et des bénédictions de tous.

Le "bon Monsieur Vincent," si peu prestigieux d'aspect et de mœurs si rustiques, fut, en effet, pendant plus de la moitié de sa très longue existence—il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans—quelque chose comme le ministre tout-puissant de la charité en France. Il dépensait des millions, il construisait des édifices imposants, tels que la Salpêtrière et les incurables. Il commandait à des phalanges de prêtres et de religieuses. Il était présent, soit en personne, soit par la pensée, partout où l'on secourait les pauvres, où l'on recueillait des orphelins et des nouveaunés jetés à la borne, où l'on soignait les malades, où l'on instruisait les enfants, où l'on consolait les prisonniers, où l'on veillait sur les fous partout en un mot où l'on faisait du bien.

Il avait enrôlé dans son armée de la bienfaisance non seulement la reine, les grands, toute la cour, mais aussi les gens des faubourgs et de la campagne. Aux uns il demandait de l'or, aux autres leur bonne volonté. Un jour, pour aider ses Dames de Charité dans leurs visites aux malheureux, il engageait quelques filles des champs, quelques servantes ayant le cœur chrétien, et partait de là pour instituer la sainte et admirable famille des Sœurs Grises, qui sont aujourd'hui, au nombre de vingt mille, répandues dans le monde entier.

Son action s'étendatt sur tout le royaume. Au premier appel, il prenait son vieux manteau de voyage, pour aller dans une province lointaine prêcher une mission devant des paysans ou visiter bagne. La guerre éclatait-elle, répandant les deuils et la misère ? C'était lui qui trouvait et distribuait les secours. Et cette prodigieuse besogne de charité ne suffisait pas à son zèle. Il était à la tête de la renaissance religieuse qui illustra le dixseptième siècle. Il fondait, avec M. Olier, l'œuvre des séminaires, et, seul, celles des Missions, envoyant ses Lazaristes dans toute la France et jusqu'en Barbarie, comme on disait alors, chez les Infidèles, pour leur porter la parole de Dieu.

Tout cela avec une bonne humeur, une modestie, une simplicité délicieuses.

Ce directeur de tant d'œuvres et de tant d'âmes, ce chef accablé de soucis et d'occupations, ce grand personnage, en somme, que consultaient les rois et les premiers ministres, n'oublia jamais, que le plus noble devoir du prêtre est de servir les pauvres et de toucher de ses propres mains ces "membres souffrants" de JésusChrist ; il se souvint aussi toujours qu'une des plus touchantes vertus du chrétien est l'humilité. En quittant une compagnie aristocratique à laquelle il venait de recommander ses enfants trouvés, Vincent de Paul allait voir, dans une des horribles prisons d'alors, les galériens déjà rivés à la chaine, non seulement pour les exhorter à la résignation, mais pour les soulager dans leurs souffrances physiques, poussant la bonté jusqu'à enlever la vermine dont ils étaient couverts. Et, dans sa maison de Saint-Lazare, où il logeait les prêtres en retraite, on l'à vu, peut-être le matin même du jour où il devait aller au Louvre s'asseoir au conseil de la régente, décrotter les souliers de ses hôtes, le nombre des domestiques n'y suffisant pas.

Je sais bien que nous avons "laïcisé" tout cela, et que de tels actes, bons pour un saint, provoqueront plus d'étonnement que d'admiration même chez les meilleurs d'entre nous, dont la pitié est tiède et passagère et dont la modestie est rarement de bon aloi. N'importe, on ne saurait trop redire que, en fait de charité, il n'y a encore de solide et de bon teint que la charité chrétienne ; et puis, je tenais à remercier M. Emmanuel de Broglie de m'avoir fait passer quelques si bonnes heures en compagnie de saint Vincent de Paul ; car cette homme-là est tout de même plus intéressant que la belle madame d'un certain âge, qui, lorsqu'elle a fondé quelques lits dans les hôpitaux, veut être décoré comme un vieux brave, ou que le banquier milliardaire qui n'a qu'un ordre de Bourse à donner pour empocher un monstrueux bénéfice, et qui, lorsqu'il fait, par prudence quelques largesses aux pauvres, l'annonce à son de trompe dans tous les journaux.

FRANÇOIS COPPÉE.

—Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le plus ancien journal français de la Province et du Nord-Ouest. Abonnement, $1.00 par année, payable d'avance.

—Nous faisons l'impression des Rapports des auditeurs pour les Municipalités. Adressez-vous à l'imprimerie du Manitoba, et vous épargnerez 20 pour cent.

Le Manitoba.

Mercredi, 16 Fevri.r 1898

DES ESPERANCES !

Certes, oui, nous en avons, des espérances ! Nous en avons toujours eu, et c'est ce qui nous a soutenus dans la lutte énergique que la minorité manitobaine a si vaillamment faite pour la défense sacro-sainte de ses droits les plus chers ! Nous en avons aujourd'hui autant que jamais, convaincus que notre cause,—la liberté de la conscience, pour me servir d'une expression chère à nos gouvernants—la cause de la justice et du droit ne saurait périr, et qu'elle obtiendra, plustôt que plus tard, une solution équitable. Malgré des atermoiements inattendus ou les brutales défaillances de ceux sur qui nous devions compter davantage, nous n'avons pas désespéré, nous ne désespérons pas encore, nous ne désespérerons jamais ! Il est moralement impossible que les catholiques du Manitoba subissent toujours cette persécution, la plus inique qui existe, celle de la conscience. Si pour servir des intérêts politiques on a violé impunément la constitution du pays ; si, dans le but misérable d'obtenir ou de garder le pouvoir, on a pu soulever le fanatisme, réveiller de hideux préjugés, prêcher les antagonismes de races et de religions, ici-au Canada ; il faut se rappeler, l'histoire en main, que toutes ces violences ont eu lieu aussi dans d'autres pays, mais que le résultat de ces bouleversements, après avoir créé un malaise général, après en avoir diminué le respect chez l'étranger, avoir paralysé le commerce, l'industrie, toute l'administration, et tout progrès, le résultat a été la reconnaissance victorieuse de toutes [illegible]ons justes, un triom[illegible] droit sur [illegible] n'e[illegible]rons [illegible] pas [illegible]'hui [illegible] en [illegible] *Affari* [illegible] cette question ; et c'est appuyé sur ce document tout puissant que nous nous tournons avec confiance vers tout ce qu'il y a dans le pays, de droit, d'honnête, de juste et aussi de charitable. L'accueil sympathique que la presse protestante a faite à la parole vivante de Léon XIII ; les déclarations publiques du Chef du gouvernement où nous avons été heureux de trouver " une parole d'espérance ;" les *interviews* d'autres chefs politiques ne peuvent que nous affermir dans nos espoirs, sur un avenir prochain de paix et de respectueuse liberté de la conscience catholique :

Qui réalisera ces espérances ?

Ce sera, croyons-nous, non l'action seule d'un homme, d'un chef, d'un parti, mais le concours généreux de tous les citoyens libres, aimant cette liberté bien comprise qu'ils sont justement orgueilleux de posséder en ce pays, la respectant et la désirant chez les autres comme chez eux-mêmes.

Nous répétons du fond du cœur, et nous voudrions crier d'une voix puissante, pour les faire entendre partout ces éloquentes paroles, qui sont encore une des meilleures sources de nos espérances et qui terminent la superbe lettre pastorale de S. G. Mgr Bégin :

" Ce que nous désirons, c'est le triomphe d'une cause sacrée et non le triomphe d'un parti. Et ce triomphe, nous avons l'espérance que tous les hommes de cœur, tous les amis de la justice et de la liberté nous aideront à l'obtenir. Il ne s'agit pas de revenir sur un malheureux passé ; c'est l'heure de la réparation complète, entière que nous attendons, et c'est cette heure que toutes les sympathies, tous les nobles courages, toutes les vaillance généreuses doivent s'efforcer de hâter. Que les hommes publics s'unissent donc et recourent aux moyens que la sagesse et le patriotisme leur inspireront pour mettre fin au violent état de choses dont nous souffrons tous. Ils savent les moyens d'action que la constitution autorise. Que le salut nous vienne du gouvernement de Winnipeg amené à réparer l'injustice commise ; qu'il nous vienne du gouvernement fédéral, par une loi efficace et stable, comme nous l'avions demandé déjà, ou même, s'il était possible, du gouvernement impérial : nous nous en réjouirons, et le cœur du Souverain-Pontife, nous le savons, en sera consolé.

Au nom de la justice, au nom de l'harmonie qui doit régner entre tous les citoyens d'un même pays, nous demandons aux protestants—que la diversité de croyance n'empêche pas d'être nos frères—de nous donner la main et de travailler avec nous. Déjà un grand nombre d'entre eux, par ce qu'ils ont fait dans le passé, ont acquis des titres à notre reconnaissance et Nous leur en offrons ici l'expression sincère. Tous, nous l'espérons, écouteront notre voix, ils traiteront cette petite mais vaillante minorité du Manitoba comme ils voudraient être traités eux-mêmes s'ils étaient à sa place. Nous comptons sur eux, et qu'ils le sachent, la victoire que nous remporterons sera la leur aussi bien que la nôtre, car ce sera la victoire du droit et de la liberté."

DE RETOUR

S. G. Mgr Langevin arrivera ce soir de Montréal. Il sera accompagné par le R. P. Fallon, O. M. I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa.

Le R. Père vient consacrer au saint ministère de Winnipeg ses talents, son zèle et sa science, dont on regrettera longtemps la perte à Ottawa.

LA VOIX DE LA JUSTICE

Un journal protestant, le *Mail* d'Halifax ne croit pas la question des écoles du Manitoba, morte et enterrée, comme l'ont répété les badauds. Quand on a le sentiment de la justice et du droit, on ne peut dire autrement :

" Nous voyons qu'après avoir cité du *Citizen* d'Ottawa la remarque que la question des écoles du Manitoba " est aussi morte que feu Jules Cézar," en ce qui concerne le parti conserva[illegible] le *Chronicle* d'Halifax fait ce [illegible] parti con[illegible] tient à cette déclaration, la question des écoles du Manitoba [illegible] considérée [illegible] nous porte à dire : 1o. Nulle question ne peut être considérée comme réglée tant qu'elle n'est pas réglée selon le droit.

2o. La question des écoles de Manitoba n'est pas réglée selon le droit. Elle est encore à régler ; et elle ne peut être réglée que par une loi fédérale.

3o. Le parti conservateur ne peut pas plus être neutre sur cette question que sur toute autre question affectant les intérêts de ce pays. Le fait qu'il est dans l'opposition ne lui ôte pas de respons bilité, sauf celle de prendre l'initiative, qui revient au gouvernement.

4o. Sir Wilfrid Laurier et plusieurs de ses collègues ont promis de régler la question des écoles du Manitoba à la satisfaction des autorités de l'Eglise Catholique et en ont appelé au Pape pour avoir une définition de ce que l'Eglise demande. La réponse leur étant venue, il ne leur reste plus, comme membres de cette Eglise comme homme de paroles, qu'à s'executer et à racheter leurs promesses.

5o. Quand Sir Wilfrid Laurier le fera, il sera du devoir du parti conservateur de l'appuyer. Autant que personne nous apprécions les déclarations des journaux, mais n'y il a que les imbéciles pour s'imaginer que les protestations de journaux peuvent relever n'importe quel parti politique de son pouvoir. Une minorité religieuse a été injustement et brutablement privée de ses droits en matière d'éducation. Il faut que ces droits lui soient restitués.

REVUE POLITIQUE

Le gouvernement Laurier, n'a nulle part dans son administration, trouvé plus d'opposition et soulevé plus de révoltes chez ses adversaires comme chez un grand nombre de ses partisans, que dans sa politique de chemins de fer, en faisant pourtant exception pour la question du patronage. La dernière affaire, qui en fait oublier bien d'autres non moins discutables cependant, c'est le contrat du chemin de fer du Yukon.

Qu'il faille construire un chemin de fer, sur le territoire canadien, pour donner aux mineurs la facilité et la rapidité d'exploitation de nos riches terrains miniers, tout le monde le reconnait et demande au Gouvernement une action prompte et intelligente dans ce sens. C'est peut-être aussi ce qui a fait donner avec tant d'empressement un contrat de construction à MM. Mann et McKenzie avec des privilèges que les uns qualifient de scandaleux gaspillage des biens de la couronne, tandis que d'autres proclament ce contrat le moins onéreux fait jusqu'ici pour nos chemins de fer. Quoiqu'il en soit, une opposition formidable se prépare dans nos Chambres, contre ce projet, qui ne passera pas, croyons-nous, sans de sérieux amendements.

***

Sir J. A. Chapleau, vient de déclarer dans une entrevue qu'il a subie, des choses si intéressantes pour nous, que nous voulons en mettre le texte même sous les yeux de nos lecteurs. Nous avons toujours eu ses sympathies pour la cause de nos écoles, mais son travail efficace pour les faire obtenir est encore à venir. Nous lui parlerons alors de notre reconnaissance !

" Quel est maintenant votre programme, demande le reporter."

—M'abstenir de la politique active, m'occuper beaucoup de mes affaires et très peu de celles des autres.

Avez-vous l'intention de voyager ?

—Très probablement, comme j'en ai l'habitude, mais pas avant quelques semaines.

Quel était le contenu de cette fameuse lettre à M. Tarte ?

—C'était une causerie familière sur le ton de la plaisanterie et en réponse à une lettre du même genre.

Etait-elle en faveur d'une coalition avec M. Laurier ?

—Non, car je savais alors aussi bien qu'aujourd'hui que ce mot provoque des répulsions et des récriminations plus violentes que les polémiques régulières de parti. Depuis le jour où Dorion a refusé celle que lui offrait Cartier, il m'a toujours semblé que le mot coalition répugnait à nos compatriotes ; mais j'ai toujours été en faveur d'une concentration de toutes les forces libérales-conservatrices, c'est-à-dire des hommes de gouvernement. C'était l'idée de Cartier, c'est également la mienne. Le parti libéral-conservateur a été fondé pour cet objet et ce n'est jamais impunément qu'il s'est écarté de son principe initial.

Etes-vous un partisan de Sir Wilfrid Laurier ?

—Pour le moment, je ne suis qu'un simple citoyen. En politique je ne reconnais d'autres chefs que moi-même. Sir Wilfrid est mon ami personnel depuis trente ans, j'admire son talent et je respecte son caractère ; chaque fois que l'occasion s'en est offerte, j'ai rendu pleine justice à ses hautes qualités.

Quelles sont vos vues au sujet de la question des écoles de Manitoba depuis la publication de l'Encyclique ?

—Mon opinion n'a pas varié sur cette question. En 1891, je prenais l'engagement envers Mgr Taché, à la connaissance et avec l'assentiment de mon chef, sir John A. Macdonald,—de faire rendre justice à nos compatriotes du Manitoba, ou de sortir du ministère si j'étais impuissant à tenir ma promesse ; quelque temps après, dans un discours prononcé à l'élection d'Hochelaga, je déclarais en substance que si une classe de citoyens était privée des droits que lui confère la constitution, l'œuvre de la confédération était à refaire. Ce n'était pas un appel à la violence, mais un appel au bon sens, au fair play de toutes les nationalités qui habitent cette partie de l'empire britannique, c'était également la manière de voir de tous les bons esprits et de tous les hommes raisonnables. Sir Wilfrid Laurier, dans un discours prononcé à la célébration de la fête de Saint-Jean-Baptiste, à Québec, exprimait la même idée sous une autre forme : Quant à moi, dit-il, je ne veux pas que les Canadiens-français dominent sur personne et je ne veux pas que personne domine sur eux : Justice égale, droits égaux. Soyez certain que ce principe finira par prévaloir ; les passions et les faux calculs de la politique peuvent en retarder le triomphe, mais la justice et la vérité ont des droits imprescriptibles et, si elles avancent d'un pas lent, elles n'en finissent pas moins par arriver au but.

Quel est, selon vous, la ligne de conduite qu'il convient d'adopter dans les circonstances ?

—Continuer les revendications " fortiter in re, suaviter in monde."

Est-il vrai que vous avez refusé un siège au sénat et que vous avez l'intention de demander à M. Chauvin, d'abandonner le mandat du comté de Terrebonne, afin de vous permettre d'entrer à la chambre des communes ?

—Le gouvernement ne pouvai' pas m'offrir un siège au sénat pas plus que je n'aurais pu l'accepter. Quant à M. Chauvin, il n'y a aucune raison de le déranger puisque je suis en dehors de la politique active.

Est-il vrai que vors avez plaidé auprès du Souverain Pontife, en faveur du règlement de la question des écoles du Manitoba, effectué par sir Wiltrid Laurier ?

—Non.

Est-il vrai que vous avez refusé l'offre de la direction du parti libéral conservateur dans cette province, avec un siège dans le cabinet de sir Charles Tupper ?

—Il est de notoriété publique que j'ai refusé d'entrer dans le cabinet de sir Charles Tupper, en avril 1891 ; comme je l'ai dit plus haut, j'étais lié d'honneur envers Mgr Taché, à faire règler la question des écoles d'une manière satisfaisante ou sinon à sortir du ministère. Sir John étant mort, et n'ayant pas réussi à obtenir ce règlement de son successeur, je m'exécutai loyalement et j'acceptai le poste de lieutenant-gouverneur de Québec.

Quand sir Charles Tupper m'invita à faire partie de son cabinet, malgré l'estime personnelle que j'avais pour ce vétéran de nos luttes politiques, je ne crus pas qu'un parti aussi divisé, un état major en partie hostile et une opinion publique aussi irritée, offrissent des garanties suffisantes pour le rachat de ma parole. J'avais précédemment, dans une entrevue à l'hôtel Windsor, au mois de février, prévenu sir Charles Tupper que je mettrais pour condition absolue de mon concours aux élections, la passation du bill réparateur, alors devant la chambre. Sir Charles m'assura qu'il était sûr du sucès définitif de sa mesure. La condition n'ayant pas été remplie, j'étais libre de tous engagements. J'ai dit tout cela bien distinctement dans ma lettre de refus à l'offre de Sir Charles Tupper, et je me suis tenu à l'écart.

Etes-vous toujours un conservateur ?

—Je suis toujours ce que j'ai été ; un libéral-conservateur de l'école de Lafontaine et de Cartier. Sous ce drapeau, j'ai remporté bien des triomphes dont les gouvernements que je supportais ou dont je faisais partie ont profité, mais dont on me tient peu de compte dans certains milieux.

Etes-vous d'avis que sir Wilfrid Laurier est un succès comme Premier ?

—Les circonstances l'ont singulièrement favorisé jusqu'à présent, et il ne tient qu'à lui de devenir, mériter, dans l'histoire, le nom d'un chef habile et d'un bienfaiteur de son pays.

Quelle distinction faites-vous, en théorie, entre un libéral et un libéral-conservateur ?

—Le même distinction qui existe entre MM. Chamberlain et Balfour en Angleterre.

Et en pratique.

—Elle est moins sensible : les radicaux et les libéraux qui arrivent au pouvoir deviennent facilement libéraux-conservateurs : il n'y a pas deux manières de gouverner.

POOR COPY

CHRONIQUE LOCALE

—La législature locale est convoquée pour le 10 mars prochain.

—Sa Grandeur Mgr Langevin doit arriver aujourd'hui de Montréal.

—Un incendie a eu lieu hier à Morden, et a détruit trois maisons.

—M. L. O. Genest, du C. P. R., est allé faire une tournée d'inspection.

—M. Roger Marion, M. P. P., est de retour d'un voyage à la Rivière aux Rats.

—M. J. A. Richard est parti vendredi dernier pour une dizaines de jours à Montreal.

—Pipes à 20 pour cent d'escompte pour cette semaine.
J. B. LECLERC

—Pour impressions de toutes sortes, à bon marché, adressez-vous à l'Imprimerie du *Manitoba*.

—La crémonne annoncée perdue dans *Le Manitoba* de la semaine dernière a été réclamée par le propriétaire.

—Dans une famille très estimée de St-François-Xavier on doit célébrer des noces d'argent la semaine prochaine.

—Deux prisonniers ont comparu devant M. le Magistrat J. Ernest Cyr, jeudi dernier, pour vol; ils ont été envoyés aux assises.

—Tous les membres du conseil de ville était presents à la dernière séance du conseil, à l'exception du conseiller McAnnany qui a un congé.

—Demain soir, sortie du club *Le Voyageur*; tous les membres sont priés de s'y rendre; le club St.-George de Winnipeg a accepté l'invitation du club *Le Voyageur*.

—Un nommé Barming s'est fait arrêter à Winnipeg jeudi dernier vers les huit heures par deux hommes armés de chacun un pistolet; ils lui ont pris $1.50 et sa montre.

—A la dernière séance du conseil de ville, une motion a été adoptée approuvant l'action du Board of Trade de Winnipeg demandant au Gouvernement Fédéral l'amélioration du Rapide St-Andrews.

—M. J. E. Beliveau, autrefois de Saint-Boniface, maintenant de Battleford, était de passage ces jours derniers se dirigeant vers Duluth pour une promenade de quelques jours; à son retour, il part pour le Klondyke.

LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le desir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le desirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal,

W. A. NOYES, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y. 3-11-6m.

Vente de proprietes de valeur en vertu d'hypotheque

Par et en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans certains actes d'hypothèque qui seront produits lors de la vente, les terrains ci-après décrits seront offerts en vente aux enchères publiques par John Campbell Currie, encanteur, à ses salles d'encan, No. 260, Avenue du Portage, en la Cité de Winnipeg dans la province de Manitoba, lundi le 28eme jour de février A.D., 1898, à midi, savoir:

MORCEAU No. 1. Ce certain morceau de terre situé et étant dans la Paroisse de St Boniface, dans la province de Manitoba, composé du lot numéro mil huit (1008) d'après un plan de subdivision de la propriété de la mission catholique Romaine dans la dite paroisse enregistré au bureau des titres fonciers à Winnipeg sous le No. 76.

MORCEAU No 2—Ce certain morceau ou étendue de terre située dans la paroisse de St-Norbert, dans la province de Manitoba, et composé de toute cette partie du lot 84, de l'arpentage de la paroisse de St-Norbert, fait par le gouvernement de la Puissance, bornée comme suit: Au nord, par une ligne tirée au sud de, parallèle à, et distante de 12 pieds perpendiculairement de la limite nord du dit lot 84; au sud, par une ligne tirée au sud de, parallèle à, et distante de 45 pieds perpendiculairement de la dite limite nord du dit lot 84; à l'est, par la limite occidentale du grand chemin conduisant de Winnipeg à Pembina, et à l'ouest, par la limite orientale de l'emplacement de la station de St-Norbert suivant le plan de la voie du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge, enregistré au bureau des titres de Winnipeg sous le No 360

Les vendeurs sont informés que sur le morceau No. 1 se trouve une petite maison d'habitation en bois, et sur le morceau No. 2, il y a une bâtisse en bois jusqu'ici employée comme hôtellerie (stopping place), et aussi une grande grange

Vingt pour cent du prix d'achat devra être payé lors de la vente.

Chacun de ces deux morceaux sera offert en vente sujet à une mise à prix.

De plus amples détails, quant aux termes et conditions de la vente seront donnés le jour de la vente ou sur demande à

MULOCK & ROBARTS,
Solliciteurs des vendeurs,
469 rue Main, Winnipeg.
Daté ce 3 fév. A D. 1898, 98-12

THE LIQUOR LICENSE ACT

The following application for a transfer of a license has been made, and will be considered by, the Board of License Commissioners for License District No. 4. at 5. p.m. on Friday the 4th day, of March A.D. 1898 at Mr. Henry Camerons Office, 383 Main Street, Winnipeg—Venna Couture for transfer of his wholesale liquor license in the Town of St.-Boniface, to Willie Kittson of St.-Boniface.

Dated at Winnipeg this 12th day of February A.D. 1898.

JAMES PENROSE,
Chief Inspector.
98-13

ON DEMANDE

M P. Trudeau, boucher à St. Boniface informe le public qu'il a besoin de veaux et d'animaux de deux ans en grande quantité; le plus haut prix du marché sera payé.

P. TRUDEAU,
Boucher.
98-12

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant eté priees plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0 50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

The Palace... Clothing Store

458 RUE PRINCIPALE.

Vente Considerable d'Habillements et de Pardessus.

20 Habillements complets en Drap Ecossais valant $12 pour **$7.50**

20 Habillements valant $8.00; nous les sacrifions pour **$5.25**

Vous acheterez sûrement quelques-uns de nos habillements ou pardessus pour enfants, si vous vous donnez la peine de venir voir. Nous vous ferons voir notre assortiment avec plaisir.

The Palace Clothing Store,

20-10.97 458 RUE PRINCIPALE.

HOTEL GRAND CENTRAL

AIME BENARD, Prop.

La maison de la ville où l'on a le plus de confort.

SERVICE DE PREMIERE CLASSE.

CHAMBRES CHAUFFEES A L'EAU CHAUDE

ECURIE DE 1RE CLASSE

Attachée à l'Etablissement.

On trouvera au comptoir les meilleurs Liqueurs et Cigares.

PRIX: $1.00 par Jour.

COIN DES RUES FORT ET GRAHAM.

Quelques pas de la Gare du N. P.,
WINNIPEG.

Librairie Francaise a Vendre

G. R. VENDOME,

VENDRA à tant dans la piastre tout ou partie de son stock. Termes faciles. S'adresser au

No. 290, Rue Principale, Winnipeg.

Clientèle française, anglaise et allemande.

Envois reçus de Paris chaque semaine.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement fédéral à sa prochaine session afin d'obtenir un acte changeant le nom de "The Federal Life Assurance Company of Ontario," en celui de "The Federal Life Assurance Company of Canada" ayant ses bureaux principaux à Hamilton Ont., avec plein pouvoir de transiger des assurances sur la vie dans la puissance du Canada et ailleurs, et investir leur agent dans toute province ou campagne où ils feront affaires, et que les directeurs jugeront àpropos.

Daté a Hamilton ce 2ième jour de décembre 1897.

THOS. C HASLETT,
Solliciteur pour la Féderal Life Assurance Company of Ontario.

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, au nom de "The Manufacturers guarantee and accident Insurance Company," d'un Acte changeant le nom de la dite Compagnie et celui de "The Guarantee and Accident Insurance Company of Canada" ou en tout autre que le Parlement du Canada permettra et les Directeurs pourront approuver, ratifier et confirmer le règlement passé par la dite Compagnie pourvoyant à l'émission d'actions privilégiées de la dite Compagnie.

Beatty, Blackstock, Nesbitt Chadwick & Riddell, Solliciteurs des requérants.
Toronto, 4 Nov. 1897.
9-11-9ins.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

Le Pacifique ...Canadien au KLONDYKE.

Ecrivez pour les pamphlets décrivant les routes pour le Yukon, et les dates du départ, prix, etc.

DEPART POUR FEVRIER:

Islander	Feb.	15
Queen	"	16
Thistle	"	17
Victorian	"	17
Danube	"	22
Cottage City	"	24
Victorian	"	27
Queen	"	28

Pour plus d'informations, adressez-vous à

ROBT. KERR,
Gérant du traffic.
16-1-95 jno Winnipeg, Man.

NORTHERN PACIFIC RY.

Billets a Destination Directe

EN VENTE *via*

Chemins de Fer, Steamers des Lacs et Oceaniques

—POUR—

Les Provinces de l'Est,
La Colombie Anglaise,
Les Etats-Unis,
La Grande-Bretagne
La France,
L'Allemagne.
L'Italie,
Les Indes,
La Chine,
Le Japon,
L'Afrique,
L'Australie.

Trains Quotidiens. Tout le confort possible. Pas de retards.

Pour plus de renseignements, s'adresser à

H. SWINFORD,
Agent Géneral, Winnipeg.
AGENCE DE LA VILLE,
486, rue Principale, Winnipeg.

Banque d'Hochelaga

INCORPORÉE EN 1874.

Capital autorisé, - - - $1,000,000
Capital payé, - - - - 1,000,000
Fonds de Réserve, - - 400,000

Bureau Principal: MONTREAL.

DIRECTEURS

F. X. St Charles, Ecr., Président.
R. Bickerdike, Ecr., Vice-Président.
Charles Chaput, Ecr. D. Rolland, Ecr
A. E. Vaillancourt, Ecr.

M. J. A. PRENDERGAST, Gerant.

AGENCES

Winnipeg, Man. Trois-Rivières, P. Q.
Joliette, P. Q. Sorel, P. Q.
Valleyfield, P. Q. Vankleek Hill, Ont.
Louiseville, P. Q; Sherbrooke.
Rue Sainte-Catherine-Est et Centre, Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

CORRESPONDANTS

Londres, Ang.—Clydesdale Bank (Limited
Paris, France.—Crédit Lyonnais, la Société Générale et le Comptoir National d'Escompte.
New-York.—National Park Bank.
Boston.—{ Third National Bank. National Bank of Redemption.
Chicago.—National Live Stock Bank.

SUCCURSALE DE WINNIPEG

Une succursale de cette Banque est maintenant en opération depuis Mars 1892,

ELLE FAIT DES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

allouant intérêt sur dépôts spéciaux, payables à demande; elle escompte du papier de commerce et fait des avances sur garanties collatérales approuvées.

Elle collecte avec soin aux Etats-Unis, au Canada et dans toutes les parties du monde

A DES TAUX MODÉRÉS,

et elle fait remise promptement.

C'est la seule Banque où les employés parlent français depuis Ottawa jusqu'à l'océan Pacifique.

W. H. PAMBRUN,
Gérant.
Winnipeg, Juin, 1893. 1a 28-11-94

AGENTS DEMANDÉS

Pour prendre des ordres pour des arbres fruitiers etc. etc. Pas d'experience requise. Vous payerons un salaire et les dépenses, ou nous donnerons une commission liberale. Un bon arrondissement sera donné à l'agent.

Adressez, Brown Bros Co.
Brown Nurseries
P. O., Ontario.

AVIS

Avis est par le present donné qu'une demande sera faite au parlement fédéral à sa prochaine session pour que "La Lake Manitoba Railway and Canal Company" ait le pouvoir de s'amalgamer à toute autre compagnie de chemin de fer, qu'elle jugera à propos

C. E. L. PORTEOUS,
Secrétaire,
Daté ce 24ième jour de Décembre, 1897.
27-12-97 9i.

WAGHORN'S GUIDE AT ON TRAINS / BOOKSTORES 5c

Qui ne connait le Grand Magasin De ROBINSON & CIE,

Nos 400-402, rue Principale.

Toutes les Familles

qui veulent pratiquer l'économie, tout en choisissant leurs marchandises dans le meilleur assortiment de Winnipeg, font leurs emplettes chez - - - -

ROBINSON & CIE, 400-402, Rue Principale.

Le Magagin qui augmente plus rapidement à winnipeg aujourd'hui, est celai de

Robinson et Cie,

La raison du progrès de notre institution est simple comme "Bonjour."

Nous avons l'expérience de nombre d'années; ce qui nous permet de savoir acheter ce qui convient à la "Pratique" Nous connaissons tellement le besoin du Public en général que *CHEZ NOUS*, vous y trouvez tout ce qu'une famille puisse désirer, et à des prix de 25 et 30 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Robinson & Cie,

400-402, RUE PRINCIPALE.

Jamais de Faits sans Preuves.

Voici un aperçu des marchandises que nous vous offrons:—

Brillantine unie, 25, 30, 40, 45, 65. 70, 80 et $1.00 la verge.
Brillantine brochée, 25, 30, 40, 50, 75 c., $1.00 et $1,25.
Serge fine, 25, 35, 40, 45, 50, 55, 60 c.
Serge à costume, 50, 75 et 90 c.
Serge Estamine, 40, 65, 75 et 85 c.
Serge "Diagonal," 25, 35, 50 et 60 c.

Ainsi qu'une foule d'autres marchandises telles que Cheviot nouveau broché, Etoffe moirée de fantaisie, Crépon, etc., etc.

Job spécial de Cachemire, 46 pouces de largeur. Mérinos français, Crêpes, etc., à des prix qui défient la compétition. Il en est de même pour nos draps à manteaux et collerettes que nous vendons de 90 c. la verge en montant. Couvertes de 70 c. la paire en montant, etc., etc.

Robinson & Cie.

CHEMIN DE FER

NORTHERN :-: PACIFIC.

HORAIRE—A partir du 24 Aout 1896.

LIGNE PRINCIPALE.

Allant Nord. Lisez en montant. Fret No. 155 quotidien.	Ex. de St. Paul No 103 quotidien.	Milles de Winnipeg.	STATIONS.	Allant Sud. Lisez en descendant. Ex. de St. Paul No 108 quotidien.	Fret No. 154 quotidien.
8,10a	3.00p	0	.....Winnipeg.....	11,45a	6.45p
8,15a	2 49p	3.0	.*Jonction Portage.	11 57a	7,0 p
7,50a	2 33p	9.3	....*St. Norbert....	12.11p	7,20p
7.30a	2.2 p	15.3	......*Cartier......	12.24p	7.39p
6.59a	2.00p	23.5	....*Ste. Agathe....	12.42p	8.05p
6.23a	1.51p	27.4	....*Union Point...	12.51p	8.17p
5.53a	1.38p	32.5	...*Silver Plains...	1,03p	8.34p
5.28a	1 2 p	40.4	.......Morris.......	1.20	9.0 p
4.52a	1.06p	46.8	......St. Jean......	1.34p	9.22p
3.30a	12.46p	56.0	......Letelier......	1.55p	9 55p
2.30a	12.2 p	65.0	......Emerson......	2.15p	11.0 p
8,35p	12.10p	68.1	......Pembina......	2.30p	11.45p
11.40a	8.45a	168	...Grand Forks....	5.55p	7.55a
	5.05a	223	.Winnipeg Junction.	9.40p	5.00p
	7.30a	453	.......Duluth.......	8.00a	
	8.30a	470	....Minnéapolis....	6.40a	
	8.00a	481	.......St. Paul......	7.10a	
	10.30a	883	......Chicago	9.35a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Allant Est. Lisez en montant. Fret No 130.	Ex. No. 128 mardi, jeudi et samedi	Milles de Morris.	STATIONS.	Allant Ouest Lisez en descendant. Ex. No. 127 Lundi, mercredi, vend.	Fret No. 129
8,30a	3.00p		.....Winnipeg.....	11 45a	6.45p
8,30p	1.05p		......Morris......	1.30p	7.00a
7.35p	12.43p	10	...*Lowe Farm....	1.53p	8.44a
6.34p	12.18p	21.2	......*Myrtle......	2.18p	9.31a
6.04p	12.08p	25.9	......Roland......	2.29p	9.50a
5.27p	11.51a	33.5	....*Rosebank	2.46p	10.23a
4.53p	11.37a	39.6	......Miami	3.00p	10.54a
4.02p	11.17a	49	.....*Deerwood	3.22p	11.44a
3.28p	11.04a	54.1	.....*Altamont.....	3.33p	12.10p
2.45p	10.47a	62.1	.....Somerset.....	3.52p	12.51p
2.08p	10.32a	68 4	....*Swan Lake....	4.06p	1.22p
1,35p	10.18a	74.6	.*Indian Springs..	4.20p	1.54p
1.08p	10.02a	79.4	....*Mariapolis....	4.31p	2.18p
12.32p	9.52a	86.1	.....*Greenway....	4.47p	2.52p
11.56a	9.38a	92.3	......Baldur......	5.01p	3.25p
11.02a	9.17a	102	......Belmont	5.22p	4.15p
10.20a	8.59a	109.7	......*Hilton......	5.40p	4.53p
9.45a	8.43a	117.3	....*Ashdown	5.56p	5.23p
9.22a	8.36a	120	....Wawanesa	6.03p	5.47p
8.54a	8.28a	123	.....*Elliotts......	6.12p	6.04p
8.22a	8 14a	129.5	...Rounthwaite ...	6.25p	6.37p
7.45a	7.57a	137.2	....*Martinville....	6.43p	7.18p
7.00a	7.40a	145.1	......Brandon	7.00p	8.30p

Numéro 127 arrête à Baldur pour repas.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Allant ouest Lisez en descendant, Train mixt No. 143 tous les jours excepté le dimanche.	Milles de Winnipeg.	STATIONS.	Allant Est. Lisez en montant. Train mixte No. 144 tous les jours excepté le dimanche.
5.45 p.m.		......Winnipeg	12.15 p.m.
5.58 p.m.	0.0	.*Portage Junction..	12.10 p.m.
6.14 p.m.	8.5	....*St. Charles....	11.44 a.m.
6.19 p.m.	10.5	....*Headingly....	11.36 a.m.
6.42 p.m.	18.0	...*White Plains...	11.12 a.m.
7.06 p.m.	25.8	..*Gravel Pit Spur..	10.47 a.m.
7.13 p.m.	28.2	...*La Salle Tank..	10.39 a.m.
7.25 p.m.	32.2	......*Eustache......	10.26 a.m.
7.47 a.m.	39.1	......*Oakville......	10.03 a.m.
8.00 a.m.	43.2	......*Curtis......	9.49 a.m.
8.30 a.m.	52.5	Portage-la-Prairie ..	9.10 a.m.

Les stations marquées * n'ont pas d'agent et le fret doit être payé d'avance.

Les trains Nos. 107 et 108 ont des chars dortoirs et salons entre Winnipeg, Saint-Paul et Minnéapolis, aussi des chars salons réfectoires. Raccordements à Chicago avec les lignes de l'est. Raccordement à la jonction de Winnipeg avec les trains du Pacifique.

Pour les taux et plus amples renseignements au sujet des rapports avec les autres lignes, etc., s'adresser à aucun agent de la compagnie, ou à

H. SWINFORD,
Agent Général, Winnipeg.
AGENCE DE LA VILLE.
486 rue Principale, Winnipeg.
CHAS. S. FEE,
Agent Général des voyageurs et des billets,
A. G. R. P. et T., St. Paul.

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE, 5c

ED. GUILBAULT,

IMPORTATEUR

D'EPICERIES, PROVISIONS, TABACS, CIGARES, FERRONNERIES, VAISSELLE, HUILES, PEINTURES, VERNIS, ETC., ETC

Moyen de faire durer un peu de Combustible.

Le Poële Grand Jewel vous épargne un tiers de combustible.

Dans les anciens poêles, le fond du fourneau s'étend jusqu'à l'avant du poêle, ce qui empêche tout à fait la chaleur de circuler à l'avant du fourneau et demande un tiers de combustible de plus pour cuire.

Dans le nouveau poêle **Grand Jewel** une distance de trois pouces est laissée entre le fourneau et le devant du poêle, ce qui permet à la chaleur de circuler et de chauffer le fourneau d'une manière uniforme La cuite du pain se fait aussi parfaitement et on économise 33⅓ pour cent de combustible.

Le poêle **Grand Jewel** a quatre grandeurs différentes. Essayez le, et s'il ne vous donne pas satisfaction, votre argent vous sera remis.

La troisième grandeur 9x23 est celle qui est mieux accommodée aux usages des cultivateurs.

Pour amples informations demandez nos catalogues illustrés. Les Inventeurs et Fabricants,

Burrow, Stewart & Milne, Hamilton, Ont., Can.

Vieux Poele.

LeNouveau Grand Jewel.

NAPINKA, MAN, DECEMBRE 1896.

CHER MONSIEUR,—J'ai acheté un de vos poêles de la Manufacture Burrow, Stewart & Milne, Hamilton, Ont., chez M. J. A Gaudin à Napinka. Il chauffe parfaitement la maison et n'a pas son pareil pour cuire le pain, soit que l'on se serve de bois ou de charbon. Je crois que vous avez le meilleur poêle du Canada car il brûle moitié moins de bois que les autres, bien qu'il donne deux fois autant de chaleur. Bien à vous.

DESIRE DELAET,
CH. DELFOSSE.
[Deux belges]

MERRICK, ANDERSON & CO.,
Agents Generaux
POUR LE MANITOBA ET LE NORD-OUEST.

ED. GUILBAULT,
AGENT pour St-Boniface et les paroisses françaises de Manitoba
CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

"ETABLISSEMENT D'ELECTRO-THERAPIE," ...A WINNIPEG...

Le Plus Complet dans la Puissance du Canada.

"The Manitoba Institute ... ...of Electro-Therapy"

Tous les Instruments D'Electro-Therapie

les plus parfaits et les plus modernes sont en usage dans cet établissement:—

Machines Statiques, Galvaniques, Faradiques, Courants de haute fréquence, —"Bains Electriques," Consomption traitée par la Cataphorésie.—La méthode d'Apostoli adoptée dans le traitement des Fibroïds et autres tumeurs de l'utérus.

Pour le traitement le Rhumatisme, Fibroïdes et autres tumeurs de la matrice, Goitre Exophthalmique, Dérangement de Menstruation, Maladies du cerveau et de la moelle épinière, Taches de Naissance, Poils accidentels et surnuméraires, Vomissements durant la grossesse, Sciatique, Maladies de la peau, Paralysie, Névralgie, Ataxie locomotrice, Tic Douloureux, Perte de sensation ou de mouvement, Asthme, Migraine, Syncope du cœur, Epilepsie, Constipation chronique Angine de Poitrine, Incontinence d'urine, Chorée, Dyspepsie, Impuissance, Strictures, etc., etc.

CITY HALL SQUARE
FOULD'S BLOCK, WINNIPEG.

A. F. DAME, M. D., Prop.
Tel. 99.

TELESPHORE PELLETIER

— EPICIER —

Provisions, Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc., etc.

Assortiment complet dans toutes les spécialités mentionnées plus hau Une visite suffit pour s'en convaincre

PRIX LES PLUS BAS DU MARCHE.

On achète les produits de la campagne aux plus hauts prix.

AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.
1a 28-11-94

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

CAPITAL PAYÉ - - - $2,000,000.00
FONDS DE RESERVE - $1,200,000.00

DIRECTEURS:

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste. Catherines.)
Hugh Ryan, T Sutherland Stayner, Elias Rogers, D. R. Wilkie gérant général.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET LA COLOMBIE.

Winnipeg, Man ....C. S. Hoare, Gérant.
Brandon, Man........N. G. Leslie "
Portage-la-Prairie............W. Bell "
Calgary, Alta..........M. Morris, "
Prince-Albert, Sask...A. R. B. Hearn "
Edmonton, Alta ....G. R. F. Kirkpatrick, "
Vancouver, C. B.......A. Jukes, "
Revelstoke, C. B.

SUCCURSALES DANS ONTARIO:

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
TORONTO.—{ Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent intérêt.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre: La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

Agents aux Etats-Unis.—New York, Bank of Buffalo; Chicago, First National Bank; St. Paul, Second National Bank; Boston, National Bank of the Commonwealth, Detroit, Detroit National Bank; Duluth, First National Bank; Minneapolis, Northwestern National Bank; Philadelphia, Farmer's and Mechanics' National Bank; San Francisco, Wells Fargo & Co's. Bank; Portland Ore., Bank of British Columbia; Seattle Wash., Bank of British Columbia; Tacoma, Wash., Bank of British Columbia.

SUCCURSALE DE WINNIPEG

TRAITES vendues pour tous les endroits du Canada, des Etats-Unis et d'Europe.

Lettres de crédit emises valables dans toutes les parties du monde.

CHEQUES VENDUS. Ces cheques sont d'une grande commodité pour le public voyageur, étant payable sans le trouble ordinaire d'indentification dans toutes les parties de l'Europe.

C. S. HOARE, Gérant.
1a 28-11-94 Winnipeg

COMPAGNIE + D'ASSURANCE

Contre le Feu

"GUARDIAN",

De Londres.

CAPITAL - - $10,000,000

COMPAGNIE + D'ASSURANCE

Contre le Feu

"ATLAS"

De Londres.

CAPITAL - - $6,000,000

BUREAU PRINCIPAL:

No. 377, Rue PRINCIPALE, WINNIPEG.

H. M. LAMBERT, Gerant local.

Agent General du Departement Français POUR LE MANITOBA et le NORD-OUEST:

J. P. O. ALLAIRE, St-Boniface.

Ces deux compagnies anglaises d'une solidité et d'une responsabilité à toute épreuve sont prêtes à accepter des assurances contre l'incendie au plus bas taux possible. Les pertes sont réglées d'une manière libérale et payées promptement.

30-10-95 1a

COMPAGNIE D'ASSURANCE......

"LA ROYALE"

----D'ANGLETERRE----

ROYAL INSURANCE CO. OF ENGLAND

La Compagnie d'Assurance contre les incendies, la plus puissante du monde entier.

ACTIF - - - - - - $45,000,000.00

++ Bureau Principal pour le Canada, MONTREAL. ++

GEO. SIMPSON, GERANT, - - - - - - WM. McKAY, ASSISTANT-GERANT.

J. H. LABELLE, - Inspecteur du Departement Francais.

JOS. T. DUMOUCHEL, Agent Special du Departement Francais, SAINT-BONIFACE

BUREAU A WINNIPEG, 361 Rue MAIN.

1 a 23 10 95

MILORD & CIE

MANUFACTURIERS DE

Chassis, Portes, Cadres, Escaliers

SCIAGE ETROIT, BOIS TOURNÉ,

Matériel de Bureau et de Magasin.

766 et 768 Rue Principale,

Près de la gare du C. P. R.

Estimations fournies avec plaisir. WINNIPEG.

1a 26-6-95

—N'oubliez pas de nous faire parvenir le montant de votre souscription au *Manitoba*. L'abonnement est payable d'avance.

WAGHORN'S GUIDE AT ON TRAINS / BOOKSTORES 5c

L. J. COLLIN,

(Successeur de A. Turner)

Marchand de Grains.

AVE. PROVENCHER ST-BONIFACE.

M. Collin annonce à ses amis et au public en général qu'il sera de votre avantage de lui faire une visite lorsque vous aurez besoin de farine, blé, avoine, son, gru, etc. Il en a un stock considérable qu'il vend toujours à des prix défiant toute compétition. Le plus haut prix du marché est payé pour toutes espèces de grains.

Les ordres par la malle sont exécutés sous le plus court délai.

Nous échangeons le blé pour la farine aux mêmes conditions que le moulin de Steinback.

Correspondance sollicitée.

L. J. COLLIN.

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

A Propos d'Agriculture

Dignité du travail des champs

L'agriculture possède de vieux titres de noblesse inscrits à la première page de l'histoire de l'homme, et dignes de fixer l'attention du législateur, du philosophe et de l'économiste. De tous les métiers excercés par le bras de l'homme, de tous les arts et de toutes les sciences cultivées par le génie, l'agriculture seule a éte divinement imposée au roi de l'univers.

Adam et Eve, après la création, furent placés dans le paradis terrestre pour le "cultiver" et le garder. Ce travail leur était donné comme une jouissance; ce n'est qu'après leur péché qu'il devint un châtiment. Ainsi, le cultivateur tient sa mission de Dieu. Elle est, par conséquent, la plus belle, la plus noble et la plus digne d'être accomplie.

Dès l'origine du monde, le travail des champs paraît tellement en harmonie avec les besoins, les goûts et les facultés de l'homme qu'il devient la condition indispensable de l'existence. A l'agriculture seule à été confié le noble soin de nourrir le genre humain tout entier. L'ouvrier, le financier, l'homme de profession, l'artiste, lui adresse cette prière que lui-même n'adresse qu'à Dieu seul: "Donnez-nous notre pain chaque jour."

Quand donc le cultivateur entre dans nos villes et qu'il aperçoit les merveilles de l'industrie et les chefs d'œuvre de l'art exposés à ses regards, il peut les admirer, mais qu'il se souvienne que les riches possesseurs de ces trésors, que les personnages illustres qui remplissent les palais de l'éclat de leur éloquence, les bibliothèques des lumières de leur science, les musées des inventions de leur génie, sont obligés de descendre de hauteurs et de venir, dans l'humanité de la faiblesse, lui demander à lui, humble serviteur de la glèbe, les secours nécessaires pour conserver en eux cette lampe mystérieuse qu'on appelle la vie.

Ah! que les cultivateurs seraient heureux s'ils s'avaient apprécier les avantages de leur condition! Qu'il seraient loin de convoiter l'obscur atelier de l'artisan, l'étroit bureau de l'homme de lettres!

Dans cet atelier, dans ce bureau qu'il fait sombre! L'air pur du bon Dieu n'y entre que difficilement. Combien les honnêtes travailleurs que la nécessité, le commerce, les études, les affaires retiennent là du matin au soir ne sont-ils pas à la gêne! La boutique, l'atelier, le bureau de l'homme des champs, c'est l'immensité des champs! qui pourrait décrire combien cet air pur, cette imposante grandeur des scènes qui se déroulent sous les yeux du campagnard, ces tableaux majestueux qui s'offrent à chaque instant à son imagination doivent élever l'esprit et ennoblir le cœur de l'homme.

Cependant il arrive que le cultivateur se dégoûte de son état. Le soir, de retour à son foyer, se reposant des fatigues de la journée, il dit à son épouse, en regardant leurs enfants qui s'amusent autour d'eux: Va, ma femme, si Dieu me conserve la santé, mes garçons ne seront pas des esclaves comme moi. Je vais les faire instruire. Ils deviendront commis, hommes de bureau et, qui sait, peut-être aurons-nous un de nos fils médecin ou avocat! (*A suivre.*)

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 14 Fév. 1898.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 10
Bifteck, "	0 10	à 0 10
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 04	à 0 05
Veau, rôti, par lb	0 08	à 0 10
Veau, côtelettes, par lb	0 08	à 0 10
Porc frais, "	0 08	à 0 10
Porc, par 100 lbs	5 60	à 6 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 04	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 16
Lard salé, "	0 09	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 08	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 08	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 05	à 0 06
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 12½
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets "	0 10	à 0 12
Dindons "	0 10	à 0 15
Œufs, par douz	0 20	à 0 25
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

FARINE.

Farine par 100 lbs. Manitoba XXXX	1 25
" Superieure XXXX	1 50
" National Baker	1 70
" Strong Baker	1 90
" Roller Process	2 10

FOIN.

Foin de prairie	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à	8 00

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 65	à 0 75
Avoine, par minot	0 25	à 0 30
Orge "	0 20	à 0 25

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	9 00
Charbon mou	4 25 à	0 00

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 06	à 0 12
Œufs frais, la doz	0 15	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 10	à 0 11
Patates, le minot	0 15	à 0 20
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 0 00
Choux, par 100	1 00	à 2 00
Oie, par lb	0 08	à 0 10
Canards, par lb.	0 06	à 0 08
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble.	2 50	à 3 25
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	3 00	à 4 00
Bœuf vif, par lb	0 02	à 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 04	à 0 04
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, par lb	0 03	à 0 04
Veau, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Veau, vif, par lb	0 04	à 0 05
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 28	à 0 30
Orge, le minot	0 30	à 0 35

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	34 00
2ème " "	19 00
1ère " brutes	17 00
2ème " "	16 00
Doublage brut	15 50
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	21 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	19 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	64 00
" " B.	54 00
" " C.	44 00
" " D.	35 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	64 00
2ème " " "	54 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	40 00
Pin 2ème " "	35 00